

VIRY - GRIGNY

L'opposition aura son espace d'expression

Un encart de libre expression dans le journal de l'agglomération. C'est ce que viennent de gagner les élus d'opposition de l'agglomération des Lacs de l'Essonne, qui regroupe Viry et Grigny. Le tribunal administratif vient de leur donner raison. Ils avaient engagé un recours administratif — via l'ancien conseiller Pierre-Alexandre Besombes, aujourd'hui remplacé par Jean-Marie Vilain (NC) — pour demander l'espace de libre expression que le président Gabriel Amard ne leur accordait pas. Aujourd'hui, celui-ci affirme ne pas « voir d'objection à appliquer la décision du tribunal. Mais l'opposition, qui a des membres côté Viry et côté Grigny, devra se mettre d'accord si elle veut un encart commun ou si elle fait chacun son tour ». Dès septembre, un espace devrait être dédié aux UMP et Nouveau Centre dans les 10 numéros annuels de l'Echo des lacs, distribué à tous les habitants de l'agglomération.
